

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM GRANVILLE 76 RUE COURAYE 50400 GRANVILLE

déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

M HU You, gérant de la société 2H2M, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 14 RUE CEZANNE 50350 DONVILLE LES BAINS, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	M HU You 14 rue Cezanne 50350 Donville les bains
Nombre de parts	600
Montant versé	600 €
2e associé	Mme ZHU Haiyan 14 rue Cezanne 50350 Donville les bains
Nombre de parts	380
Montant versé	380 €
3e associé	M HU Mathieu 14 rue Cezanne 50350 Donville les bains
Nombre de parts	10
Montant versé	10 €
4e associé	M HU Matéo 14 rue Cezanne 50350 Donville les bains
Nombre de parts	10
Montant versé	10 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 21 avril 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST06

~~CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE GRANVILLE
76 RUE COURAYE - 50400 GRANVILLE
02 33 91 03 50 (Service 0,12 €/min + Prix Appel)
Fax 02 33 91 03 59 - Coutances 780 886 644~~

